



## RÈGLEMENT **RANDO VTT**

Dimanche 20 octobre 2019



Chaque participant à la Rando du ALL RIDE VTT LUBERON se doit de respecter scrupuleusement les principes et règlements suivants, sous peine d'être exclu de l'événement.

### 1 - FORMAT

Les 4 parcours de RANDO VTT sont sans classement et à allure libre.

### 2 - PARCOURS

Les tracés sont inspirés par les sentiers les plus représentatifs de cette partie du Parc naturel régional du Luberon : un mélange d'ascensions sur sentiers techniques et pistes forestières, qui permettent d'accéder à des descentes variées par moment ludiques et parfois plus techniques.

L'ensemble de ces parcours est balisé. Le balisage temporaire, réalisé uniquement à l'aide de rubalises et flèches provisoires, sera mis en place la veille. Le débalisage exhaustif sera effectué le jour même après le passage des derniers serre-files (binômes VTT de l'organisation).

L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de problèmes d'orientations et d'erreurs de suivies de balisage.

Il est conseillé de bien prendre connaissance de la difficulté, de la distance totale et du dénivelé annoncés au préalable de son inscription, puis de prendre connaissance du tracé de son itinéraire sur le plan général affiché le matin du départ.

- **14 km**, facile, +/-300 m, V2, départ libre de 8h à 10h.
- **26 km**, moyen, +/- 560 m, V3, départ libre de 8h à 10h.
- **32 km**, difficile, +/- 950 m, V3+, départ libre de 8h à 9h30.
- **41 km**, très difficile, +/-1370 m, V4, départ libre de 8h à 9h30.

Chaque tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial.

L'organisation se réserve le droit de renvoyer les participants trop retardataires sur un itinéraire écourté. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure ou de modifier les parcours si besoin, sans qu'aucun dédommagement ne soit dû.

Voir dernières info sur Facebook [@Allridevttluberon](#)

### 3 - SÉCURITÉ

Il est fortement conseillé de ne jamais surestimer ses capacités, de maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre en toutes circonstances. **ATTENTION, LE CASQUE EST OBLIGATOIRE** et doit toujours être attaché. Les protections types genouillères et coudières sont fortement conseillées afin d'affronter sans dommage la technicité de certains sections de sentiers (forte pente, cailloux, virages serrés, etc.).

**L'ensemble des parcours est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements : il est donc impératif de respecter le code de la route.**

### 4 - SECOURS

Un poste de premier secours et un médecin seront à disposition la journée sur la zone du château de l'environnement à Buoux.

Sur le parcours, lorsque l'urgence l'impose, il convient de composer directement **le 112** (ou 18) à partir de votre mobile (indiquer son n° dès l'inscription ou au retrait des plaques si modification), ou à défaut de vous rapprocher d'une personne du staff posté sur le parcours et qui dispose d'un mobile opérationnel.

Tout participant faisant appel à un médecin ou à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions. En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptés.

Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de faire évacuer aux urgences toute personne qu'elle juge inapte à terminer ou à récupérer de sa Rando VTT.

En cas de blessures, abandon ou autres problèmes, il est impératif de prévenir au plus vite l'organisation via le numéro de téléphone qui vous sera communiqué.

## **5 - TRACE GPS**

Les parcours traversent des propriétés privées, avec l'accord des propriétaires. Ainsi, chaque participant s'engage à ne pas revenir rouler sur les différents chemins privés après la randonnée, ni à communiquer une éventuelle trace GPS du tracé.

## **6 – VTT et VTTae**

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

Les VTTae ou vélos à assistance électrique, en bon état et aux normes françaises, sont autorisés à participer à la Rando VTT, mais uniquement ceux ayant une coupure de l'assistance à 25 km/h. Chaque participant accepte de voir sa machine être contrôlée par l'organisation.

**ATTENTION, en toutes circonstances et pour le plaisir de chacun, les vélos musculaires restent prioritaires sur les VTTae, sur l'ensemble du parcours .**

## **7 - ACCUEIL ET CONTROLE**

Retrait des plaques et dernière inscriptions sur place le dimanche matin à partir de 7h30, et sous réserve des places encore disponibles (800 max.).

Il est formellement interdit de partir sur le tracé avant le départ officiel, ni de s'engager sur les parcours ni de prendre part au ravitaillement sans inscription acquittée.

- **14 km et 26 km**, départ libre de 8h à 10h.
- **32 km et 41 km**, départ libre de 8h à 9h30.

## **8 - RAVITAILLEMENT & RESTAURATION**

Trois ravito judicieusement installés permettent sur chaque parcours de disposer environ tous les 10 km, d'un ravitaillement en chemin. Un ravito final est également proposé à l'arrivée au château de l'environnement à Buoux.

Il est toutefois vivement conseillé d'avoir un minimum de nourriture et d'eau complémentaire dans son sac afin de réaliser les itinéraires en bonne autonomie alimentaire.

Les participants ayant pris l'option repas (dans la limite de 200 repas), seront servis **au plus tard à 14h30**.

## **9 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Chaque participant doit respecter le bon tracé, rester sur les sentiers afin d'éviter l'érosion excessive des sols, l'écrasement de la flore et le dérangement de la faune sauvage.

Il convient également de ne rien jeter en chemin, de ramener ses déchets à l'arrivée et de les déposer dans les bacs sélectifs prévus à cet effet. Des poubelles sont à votre disposition aux ravitaillements, puis à l'aire de départ et d'arrivée au château de l'environnement à Buoux. Tout participant pris sur le fait d'abandon de déchets pourra se voir exclu de l'événement. La Rando VTT traverse des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage délivrée par les autorités. Ne jamais oublier que la pérennité de l'événement dépend du comportement raisonné et responsable de chaque participant.

## **10 - DROIT A L'IMAGE**

En participant à la Rando VTT, chaque participant autorise l'organisateur et ses ayants droits à utiliser son image dans le cadre de la promotion de l'événement et de la destination espace VTT Provence Luberon

Lure®, en vue d'une exploitation sur des supports de communication et promotion online et offline. Et ce dans le monde entier et par tous les moyens connus à ce jour.

## 11 - RESPONSABILITÉ

**Chaque participant est considéré en excursion personnelle, reconnais ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique du VTT, et se doit d'être couvert par une assurance «individuelle accident» ou de vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.**

Chaque participant est dans l'obligation de respecter le code de la route, le bon tracé, ainsi que les recommandations de l'organisateur.

Il se doit également d'être pleinement conscient de la longueur et de la difficulté du parcours et doit donc être parfaitement entraîné pour cela. L'organisation se réserve le droit d'imposer de descendre du vélo dans certains passages jugés délicats. Si besoin, les participants retardataires ou n'ayant pas le niveau technique requis, seront redirigés par l'organisation sur la suite du tracé retour.

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Cependant, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou tiers, ainsi qu'en cas de perte ou de vol des effets personnels.

## 12 – INSCRIPTION & TARIFS

**Dans la limite totale de 800 participants**, les 4 Rando VTT sont ouvertes à toutes et à tous les participant(e)s équipé(e)s d'un VTT ou VTT à assistance électrique (homologués et aux normes française en vigueur), à partir de 12 ans pour les mineurs accompagnés (autorisation parentale obligatoire pour tous les mineurs).

**Inscription en ligne fortement conseillée dans les délais obligatoire** sur le site [www.velo101.com](http://www.velo101.com)

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant à la découverte des faits.

**Tarif Rando VTT sans repas : 10 €**

**Tarif Rando VTT avec repas : 15 €**

et dans la limite totale de 800 inscrits et 200 repas, servis au plus tard à 14h30.



**Date limite d'inscriptions en ligne sur [VELO101.COM](http://VELO101.COM) pour la Rando et la Randuro : vendredi 18 octobre, 12h. paiement en ligne exclusivement**

**Retrait des plaques des inscrits en ligne pour la Rando VTT :**

- au Château de l'environnement à Buoux, le dimanche 20 octobre entre 7h30 et 10h, à la table VELO101.

**Dernières inscriptions sur place, suivant disponibilité (max 800 partants) :**

- au départ du château de l'environnement à Buoux, entre 7h30 et 10h.

*Bulletin d'inscription à renseigner sur place. Paiement en liquide ou par chèque à l'ordre de "VTT LUBERON".*

**Parcours "Single Tour Enfant" :** parcours en boucle de 1 km environ autour du Château, en accès libre de 10h à 13h le dimanche 20 octobre, pour les enfants accompagnés d'un parent ou d'une personne ayant autorité. Parcours pouvant être parcouru plusieurs fois. GRATUIT, inscriptions sur place (dans la limite des places disponibles).

**Visite guidée du Château :** Balade à pied et visite guidée autour du Château. GRATUIT, inscriptions sur place (dans la limite des places disponibles). Départ 10h30. Durée 1h30 environ.



# ALL RIDE VTT LUBERON 2019



## BULLETIN INSCRIPTION

### RANDO VTT

pour dernières inscriptions sur place  
et suivant disponibilité (total max. 800 partants).

Je reconnais ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique du VTT. Je déclare avoir lu et approuvé le règlement de la Rando ALL RIDE VTT LUBERON du 20 octobre 2019, disposer d'un VTT ou VTTae en bon état, emprunter et respecter les parcours proposés sous mon entière responsabilité.

Madame -  Monsieur

Nom / Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de résidence : .....

Code postal : ..... Ville .....

Email : .....

Tél./ Port : .....

Club\* : .....

N° de licence (pour les licenciés FFC) : .....

*\*inscriptions clubs FFC : 10 inscrits groupés = 11ème offert*

#### PARCOURS CHOISI :

14 km •  26 km •  32 km •  41 km •

SANS REPAS : 10 € •  AVEC REPAS : 15 €

Repas chauds supplémentaire : 11 € x .....(nb) = ..... €

Single Tour Enfant autour du Château : GRATUIT

Balade à pied et visite guidée du Château : GRATUIT

Mode de paiement sur place :  espèce  chèque *à l'ordre de VTT LUBERON*

TOTAL € :

#### **AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs uniquement) :**

Je soussigné :

NOM / Prénom : .....

autorise ma fille/ mon fils, NOM / Prénom : .....

à participer à la Rando ALL RIDE VTT LUBERON 2019, au départ de Buoux, le 20 octobre 2019. Je certifie avoir l'autorité sur cet enfant.

*Signature précédée de la  
mention "Lu et approuvé" →*



# RÈGLEMENT **RAIL ALL MOUNTAIN LUBERON**

Dimanche 20 octobre 2019



## 1 - FORMAT

Le **Raid All Mountain Luberon** est une Rando-Raid VTT (format long) organisée le dimanche 21 octobre 2019, au départ et à l'arrivée du Château de l'environnement à Buoux (84480), dans le cadre de l'événement ALL RIDE VTT LUBERON. A l'inverse des autres formats classiques (Rando, Enduro, Randuro), le Raid n'est pas balisé ou très sommairement (carrefours sensibles). Un Tracé GPS sera transmis par email à chaque participant préalablement inscrit sur la plateforme [www.velo101.com](http://www.velo101.com)

Cette année 2019, deux distance sont possibles : un 50 km et un 70 km (au choix de pilotes lors de l'inscription en ligne). Les deux Raid sont chronométrés. Ce chronométrage servira à établir un classement final (3 catégories : Dames de 16 ans et plus, Hommes, de 16 ans et plus, eBike Hommes et Femmes de 16 ans et plus). Ces différents classements ne feront l'objet d'aucun titre particulier ni de récompense particulière.

## 2 - PARCOURS

Le Raid All Mountain Luberon est un Raid en milieu montagneux dans un cadre naturel du massif du Petit Luberon. Le tracé est inspiré par les sentiers les plus représentatifs de cette partie du Parc naturel régional du Luberon : un mélange d'ascensions sur sentiers techniques, pistes forestières et parfois des portages, qui permettent d'accéder à des descentes variées par moment ludiques et parfois plus techniques. L'appellation « All Mountain » se veut représentative d'une recherche d'un certain effort physique à fournir pour accéder au plaisir de pilotage dans un cadre grandiose.

La distance du tracé est de 50 km pour 2.050m ou 70 km 2.840m D+ pour l'ultra. Chaque tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial. Chaque tracé, sur un terrain calcaire assure une diversité d'obstacles et de franchissement, privilégiant les qualités propres à la discipline que sont force et endurance, adresse et capacité d'improvisation dans un contexte de découverte et de cheminement en pleine nature. Pour une telle activité en montagne, la sécurité dépend de la capacité des participants à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

**Aux kilomètres 30 de l'ultra 70 km (ou autres suivant les conditions), une porte horaire sera disposée.** Au-delà de cette porte horaire les participants seront redirigés sur la suite du tracé envisagé ou bien directement sur l'itinéraire retour via le 50 km. L'organisation se réserve le droit de renvoyer les participants retardataires sur un itinéraire écourté ou bien de les mettre "hors-course".

*Voir dernières info sur Facebook [@Allridevttluberon](https://www.facebook.com/Allridevttluberon)*

## 3 - SÉCURITÉ

Il est fortement conseillé de ne jamais surestimer ses capacités, de maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre en toutes circonstances. ATTENTION, LE CASQUE EST OBLIGATOIRE et doit toujours être attaché. Les protections types genouillères et coudillères sont fortement conseillées afin d'affronter sans dommage la technicité de certains sections de sentiers (forte pente, cailloux, virages serrés, etc.).

**L'ensemble des parcours est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements : il est donc impératif de respecter le code de la route.**

Chaque participant au Raid doit embarquer avec lui un nécessaire de réparation, un téléphone portable (numéro indiqué aux organisateurs), une trousse de premiers secours et une réserve d'eau et de nourriture suffisante en complément du ravito.

## 4 - SECOURS

Un poste de premier secours et un médecin seront à disposition la journée sur la zone du château de

l'environnement à Buoux.

Sur le parcours, lorsque l'urgence l'impose, il convient de composer directement le **112** (ou 18) à partir de votre mobile (indiquer son n° dès l'inscription ou au retrait des plaques si modification), ou à défaut de vous rapprocher d'une personne du staff posté sur le parcours et qui dispose d'un mobile opérationnel.

Tout participant faisant appel à un médecin ou à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions. En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptés.

Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer aux urgences toute personne qu'elle juge inapte à terminer ou à récupérer du Raid.

En cas de blessures, abandon ou autres problèmes, il est impératif de prévenir au plus vite l'organisation via le numéro de téléphone qui vous sera communiqué.

## **5 - GUIDAGE PAR GPS**

Chaque participant doit être muni d'un GPS acceptant les fichiers GPX et d'une autonomie suffisante pour la durée du Raid.

Le fichier au format GPX sera transmis par mail aux participants inscrits dans les délais les jours précédents le Raid.

Il est possible aux participants roulant en groupe d'être muni d'un seul GPS.

L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de problèmes d'orientations et d'erreurs de suivies du tracé.

Les parcours traversent des propriétés privées, avec l'accord des propriétaires. Ainsi, chaque participant s'engage à ne pas revenir rouler sur les différents chemins privés après le Raid, ni à communiquer la trace GPS du tracé.

## **6 – VTT & VTTae**

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

Les VTTae ou vélos à assistance électrique, en bon état et aux normes françaises, sont autorisés à participer au Raid mais uniquement ceux ayant une coupure de l'assistance à 25 km/h. Chaque participant accepte de voir sa machine être contrôlée par l'organisation.

ATTENTION, en toutes circonstances et pour le plaisir de chacun, les vélos musculaires restent prioritaires sur les VTTae.

Les participants qui souhaitent bénéficier d'une 2<sup>ème</sup> batterie sur le parcours devront la déposer lors de la remise des plaques le matin avant 6h45. Cette 2<sup>ème</sup> batterie une fois marquée sera transférée sur le point de ravitaillement (km 30). La 1<sup>ère</sup> batterie déposée au km 30, sera acheminée par l'organisation jusqu'au château après le repli du ravito.

## **7 - CAMÉRA EMBARQUÉE**

L'utilisation des caméras embarquées sont autorisées, sous la seule responsabilité des participants, mais sous certaines conditions. Les pilotes sont chargés d'assurer la bonne fixation des caméras sur leur casque afin d'éviter tout danger. Les fixations en métal permanentes pour attacher les caméras au casque sont interdites. Les rubans adhésifs et les velcros sont autorisés. Le port de caméra sur le plastron est strictement interdit.

## **8 - ACCUEIL ET CONTROLE**

Retrait des plaques à l'OTI du Pays d'Apt vendredi 19 octobre entre 9h et 10h, puis au château de l'environnement à Buoux samedi 20 octobre entre 9h et 12h, 16h et 18h, et dimanche 21 octobre entre 6h et 6h50. Il est formellement interdit de partir sur le tracé avant le départ officiel, ni de s'engager sur le Raid ou de prendre part au ravitaillement sans plaque de cadre.

**Départ en ligne du Raid 50 km et du Raid Ultra 70 km le dimanche 20 octobre à 7h, du château de l'environnement à Buoux.**

## **9 - RAVITAILLEMENT & RESTAURATION**

Sur le Raid 50 km : le 1<sup>er</sup> ravito est disposé au km 18, en bas de la descente du vallon du Bon Dieu (Lourmarin). Le 2<sup>ème</sup> ravito disposé juste en aval de l'Aire des Bosses (Lauris) est accessible par 2 fois, aux km 30 et 33. Le ravito au château est accessible aux km 0 (départ) et km 50 (arrivée).

Sur le Raid ultra 70 km : le 1<sup>er</sup> ravito est disposé au km 18, en bas de la descente du vallon du Bon Dieu (Lourmarin). Le 2<sup>ème</sup> ravito disposé juste en aval de l'Aire des Bosses (Lauris) est accessible par 2 fois, aux km 30 et 52. Le ravito au château est accessible aux km 0 (départ) et km 70 (arrivée).

**Chaque participant au Raid doit cependant embarquer avec lui une réserve d'eau et de nourriture suffisante en complément du ravito.**

**Le repas à l'arrivée pour les participants du Raid sera servi à l'arrivée jusqu'à 16h.**

## **10 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Chaque participant doit respecter le bon tracé, rester sur les sentiers afin d'éviter l'érosion excessive des sols, l'écrasement de la flore et le dérangement de la faune sauvage.

Il convient également de ne rien jeter en chemin, de ramener ses déchets à l'arrivée et de les déposer dans les bacs sélectifs prévus à cet effet. Des poubelles sont à votre disposition au ravitaillement à l'Aire des Bosses (km 30), puis à l'aire de départ et d'arrivée au château de l'environnement à Buoux. Tout participant pris sur le fait d'abandon de déchets pourra se voir exclu du Raid.

Le Raid traverse des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage délivrée par les autorités. Ne jamais oublier que la pérennité de l'événement dépend du comportement raisonné et responsable de chaque participant.

## **11 - DROIT A L'IMAGE**

En participant au Raid, chaque participant autorise l'organisateur et ses ayants droits à utiliser son image dans le cadre de la promotion de l'événement et de la destination espace VTT Provence Luberon Lure®, en vue d'une exploitation sur des supports de communication et promotion online et offline. Et ce dans le monde entier et par tous les moyens connus à ce jour.

## **12 - RESPONSABILITÉ**

**Chaque participant est considéré en excursion personnelle, reconnais ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique du VTT, et se doit d'être couvert par une assurance «individuelle accident» ou de vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.**

**Chaque participant est dans l'obligation de respecter le code de la route, le bon tracé, ainsi que les recommandations de l'organisateur.** Il se doit également d'être pleinement conscient de la longueur et de la difficulté du parcours et doit donc être parfaitement entraîné pour cela. L'organisation se réserve le droit d'imposer de descendre du vélo dans certains passages jugés délicats. **Aux kilomètres 30** de l'ultra 70 km (ou autres suivant les conditions), **une porte horaire sera disposée.** Au-delà de cette porte horaire les participants seront redirigés sur la suite du tracé envisagé ou bien directement sur l'itinéraire retour via le 50 km. L'organisation se réserve le droit de renvoyer les participants retardataires sur un itinéraire écourté ou bien de les mettre "hors-course".

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Cependant, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou tiers, ainsi qu'en cas de perte ou de vol des effets personnels.

## **13 – INSCRIPTION & TARIFS**

**Dans la limite totale de 200 participants,** le Raid est ouvert à toutes et à tous les participants(es), licenciés à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) ou pas, équipés d'un VTT ou VTT à assistance électrique (homologués et aux normes française en vigueur), à partir de 16 ans pour les mineurs (autorisation parentale obligatoire pour tous les mineurs).



## Inscription en ligne dans les délais **obligatoire** sur le site [VELO101.COM](http://VELO101.COM)

**Date limite d'inscription en ligne : lundi 14 octobre, 12h.**

**Tarif Raid (50 ou 70 km) : 35 € avec le repas** *paiement en ligne exclusivement*

Et dans la limite totale de 200 inscrits et 200 repas, servis à l'arrivée au plus tard à 16h.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant à la découverte des faits.

### **Retrait des plaques pour le Raid :**

- à l'Office de tourisme du Pays d'Apt (788 Ave Victor Hugo - 84400 Apt), vendredi 18 octobre, entre 9h et 10h ;
- au château de l'environnement à Buoux, samedi 19 octobre, entre 9h et 12h, puis entre 17h et 18h ;
- au château de l'environnement à Buoux, dimanche 21 octobre, entre 6h et 6h50.

### **Documents obligatoires complémentaires**

**Lors du retrait des plaques, chaque participant préalablement inscrit au Raid sur VELO101, devra impérativement présenter :**

- **pour les licenciés FFC** : sa licence en cours de validité mentionnant un certificat médical ;
- **pour les pilotes étrangers** : une pièce d'identité et une autorisation de courir à l'étranger ;
- **pour les non licenciés FFC** : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins de trois ans ;
- **pour les mineurs (>16 ans seulement autorisé)** : une autorisation parentale signée et datée.

BULLETIN INSCRIPTION **RAID ALL MOUNTAIN** sur



---

**En résumé, pour pouvoir prendre le départ du Raid, chaque participant doit être en conformité avec les critères suivants :**

- S'inscrire au préalable sur le site vélo 101 (nombre de participants limité à 200), attester ne souffrir d'aucune contre-indications à la pratique du VTT, et être couvert par une assurance «individuelle accident» ou vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.
- Présenter lors du retrait des plaques, sa licence en cours, à défaut un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition, puis d'une autorisation parentale signée et datée pour les mineurs (>16ans).
- Respecter le code de la route, le bon tracé ainsi que les recommandations de l'organisateur.
- Être muni d'un GPS d'autonomie suffisante acceptant le format GPX : le tracé sera transmis par email une fois l'inscription validée.
- S'engager à ne pas revenir rouler sur les différents chemins privés après le Raid, ni à communiquer la trace GPS du tracé.
- Être équipé d'un VTT ou VTTae en bon état et aux normes française, d'un nécessaire de réparation, d'un téléphone portable (numéro indiqué aux organisateurs), d'une trousse de premiers secours et d'une réserve d'eau et de nourriture suffisante.
- Porter un casque en toute circonstance. Les protections types genouillères et coudières sont fortement conseillées afin d'affronter sans dommage la technicité de certains sections de sentiers (forte pente, cailloux, virages serrés, etc.).
- Adopter un comportement "VTT durable et responsable".
- Lire, appliquer et respecter l'ensemble du règlement du Raid All Mountain Luberon.





# RÈGLEMENT **ENDURO VTT** Samedi 19 octobre 2019



## 1 - FORMAT

L'**ENDURO VTT ALL RIDE LUBERON**, organisé le samedi 19 octobre 2019, au départ et à l'arrivée du Château de l'environnement à Buoux (84480) dans le cadre de l'événement ALL RIDE VTT LUBERON, est une épreuve d'enduro VTT chronométrée qui se court en individuel sur une journée **et sans reconnaissance du tracé** – les pilotes reconnus en flagrant délit de repérage préalable pourront être exclue.

Cette compétition ne fait l'objet d'aucun titre ou de récompense particulière. Le chronométrage servira cependant à établir un classement final par catégories. Les 7 catégories sont les suivantes : Dames de 17 ans et plus, Cadets de 15 à 16 ans, Juniors de 17 à 18 ans, Hommes de 19 à 39 ans, Master 1 de 40 à 49 ans, Master 2, de 50 et plus, eBike Homme et Femme de 15 ans et plus.

## 2 - PARCOURS

Le parcours de l'Enduro se déroule en milieu naturel et est conçu pour proposer aux participants la possibilité de rouler sur des sections chronométrées de sentiers monotraces descendantes, alliant technique et physique, entrecoupées de liaisons à VTT à allure libre.

La distance totale de l'Enduro est de 40 km environ pour +/-1350m, dont 5 spéciales totalisant 8km / -960m de descentes chronométrés. L'ensemble du parcours se déroule sur 70% de sentiers, 30% de pistes et 10% de routes (chiffres provisoires pouvant évoluer suivant l'évolution du tracé apporté par l'organisateur).

Le tracé, sur un terrain calcaire assure une diversité d'obstacles et de franchissement, privilégiant les qualités propres à la discipline. Il revient donc à chaque pilote de veiller à ne pas surestimer ses capacités, maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre en toutes circonstances.

L'organisation se réserve le droit de renvoyer les participants retardataires ou n'ayant pas le niveau requis, sur un itinéraire écourté ou bien de les mettre "hors-course".

Le tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial. Les organisateurs se réservent également le droit d'annuler la course en cas de force majeure ou de modifier les parcours si besoin, sans qu'aucun dédommagement ne soit dû.

L'ensemble du parcours de liaison de l'enduro est balisé mais reste ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements : **il est donc impératif de respecter le code de la route.**

Le balisage temporaire, réalisé uniquement à l'aide de rubalises et flèches provisoires, sera mis en place la veille. Le débalisage exhaustif sera effectué le lendemain après le passage de la Rando et des derniers serre-files (binômes VTT de l'organisation).

Les spéciales chronométrées seront matérialisés par des rubalises, des portes ou des couloirs de rubalise. Si un pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra prendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité et remettre en place la rubalise pour éviter que les participants suivants s'égarer.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise "hors course" du participant.

Des commissaires situés le long du parcours seront habilités à relever toute infraction au règlement.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

Il est conseillé de bien prendre connaissance de la distance totale et du dénivelé annoncés au préalable de son inscription, puis de prendre connaissance du tracé de l'itinéraire sur le plan général affiché le matin du départ. L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de problèmes d'orientations et d'erreurs de suivies de balisage.

*Voir dernières info sur Facebook [@Allridevttluberon](#)*

Renseignements techniques complémentaires : 06 89 74 13 70 ou 04 90 74 61 66

### 3 - SÉCURITÉ

Afin d'affronter sans dommage la technicité de certaines sections de sentiers (forte pente, cailloux, virages serrés, etc.), il est fortement conseillé de ne jamais surestimer ses capacités, de maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre, et ce en toutes circonstances.

**ATTENTION, pour prendre le départ de chaque spéciale, il convient d'avoir tout son équipement individuel de protection obligatoire !** Tout manquement constaté au départ du château et au départ de chaque spéciale (contrôle du comité de course), entraînera une impossibilité de prendre le départ et la disqualification immédiate du pilote. **Voir article 7 - détails de l'équipement individuel de protection obligatoire.**

Il est également fortement conseillé d'embarquer dans son sac, une trousse de premiers secours, un téléphone portable, un nécessaire de réparation, une réserve d'eau et de nourriture en complément du ravito.

**L'ensemble du parcours de liaison est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements : il est donc impératif de respecter le code de la route.** Tout écart constaté entraînera la radiation immédiate du pilote.

### 4 – SECOURS

Un poste de premier secours et un médecin seront à disposition la journée sur la zone du château de l'environnement à Buoux.

Sur le parcours, lorsque l'urgence l'impose, il convient de composer directement **le 112** (ou 18) à partir de votre mobile ou à défaut de vous rapprocher d'une personne du staff posté sur le parcours et qui dispose d'un mobile opérationnel.

Tout participant faisant appel à un médecin ou à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions. En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptés. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer aux urgences toute personne qu'elle juge inapte à terminer ou à récupérer de l'Enduro.

En cas de blessures, abandon ou autres problèmes, il est impératif de prévenir au plus vite l'organisation via le numéro de téléphone qui vous sera communiqué.

### 5 - GPS

Le parcours traverse des propriétés privées, avec l'accord des propriétaires. **Ainsi, chaque participant s'engage à ne pas revenir rouler sur les différents chemins privés après l'Enduro, ni à communiquer la trace GPS du tracé.** Il en va de la pérennité de l'évènement et de la libre circulation à VTT sur certains sentiers privés.

### 6 – VELO et VTTae

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. **Sont autorisés à se présenter au départ de l'Enduro, les pilotes équipés de VTT dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.**

Les VTTae ou vélos à assistance électrique, en bon état et aux normes françaises, sont autorisés à participer à l'Enduro mais uniquement ceux ayant une coupure de l'assistance à 25 km/h. Chaque participant accepte de voir sa machine être contrôlée par l'organisation. **ATTENTION**, sur les liaisons, en toutes circonstances et pour le plaisir de chacun, les vélos musculaires restent prioritaires sur les VTTae.

### 7 – EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE PROTECTION

**L'équipement individuel de protection obligatoire est composé d'un casque intégral (CE), d'une paire de gants longs, d'une paire de genouillères, d'une paire de coudières, d'une protection dorsale (CE) ou d'un sac à dos avec protection dorsale homologué (CE).** Tout manquement constaté au départ du château et au départ de chaque spéciale (contrôle du comité de course), entraînera une impossibilité de prendre le départ et la disqualification immédiate du pilote.

## **8 - CAMÉRA EMBARQUÉE**

L'utilisation des caméras embarquées sont autorisées, sous la seule responsabilité des participants, mais sous certaines conditions. Les pilotes sont chargés d'assurer la bonne fixation des caméras sur leur casque afin d'éviter tout danger. Les fixations en métal permanentes pour attacher les caméras au casque sont interdites. Les rubans adhésifs et les velcros sont autorisés. Le port de caméra sur le plastron est strictement interdit.

## **9 - DÉROULEMENT DE LA COURSE**

Il est formellement interdit d'effectuer tout type de reconnaissance préalable du tracé, tout comme de partir sur le tracé avant le départ officiel, ni de s'engager sur l'Enduro ou de prendre part au ravitaillement sans plaque de cadre – à défaut les pilotes reconnus en flagrant délit pourront être exclus de l'épreuve.

Le départ groupé du Château de l'environnement à Buoux est fixé à 8h30. Le départ de la spéciale 1 est prévu au plus tard à 9h30 (compter une petite heure pour parcourir les 8 km et +150m qui séparent le Château du départ de la spé 1). Les départs de cette spéciale 1 se feront toutes les trente secondes et dans l'ordre croissant des numéros de plaques.

Les spéciales suivantes se feront dans l'ordre de présentation des pilotes au départ de chaque spéciales.

Chaque pilote sera équipé d'une puce permettant d'enregistrer sa performance sur chaque spéciale.

Lors des liaisons, les participants doivent obligatoirement respecter le code de la route (aucune priorité n'est donnée à la compétition d'Enduro).

Le comité de course se réserve le droit de modifier les horaires et conditions de départ à tout moment afin d'assurer l'équité et la sécurité des participants. En cas de changement, les participants en seront informés.

En cas d'abandon pendant une spéciale, le concurrent a la possibilité de participer aux autres spéciales. Le concurrent ne sera pas classé pour le classement de l'épreuve. Le concurrent doit signaler son abandon auprès du comité de course.

## **10 - ASSISTANCE**

Les pilotes sont en autonomie totale sur l'ensemble du parcours. Seule l'entraide entre pilotes est autorisée en main d'œuvre et outils. Tout pilote ne respectant pas ces obligations se verra attribuer un temps de pénalité voir une mise hors course.

## **11 – CLASSEMENT & CATÉGORIES**

Les vainqueurs dans les différentes catégories seront les participants ayant accompli l'intégralité des spéciales en un minimum de temps. Le classement de chaque catégorie s'effectuera en totalisant les temps de toutes les spéciales chronométrées effectuées. Le classement final sera affiché après l'arrivée de tous les participants.

Les catégories participantes sont les suivantes (seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie) :

- Dames, de 17 ans et plus
- Cadets, de 15 à 16 ans
- Juniors, de 17 à 18 ans
- Hommes, de 19 à 39 ans
- Master 1, de 40 à 49 ans
- Master 2, de 50 et plus.

## **12 - RÉCLAMATIONS**

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le classement devront être déposées immédiatement auprès de la direction de course.

## **13 - RAVITAILLEMENT & RESTAURATION**

Le 1<sup>er</sup> ravito en chemin localisé avant et après la spéciale 2, est accessible deux fois, aux km 13 et 18.

Le 2<sup>ème</sup> ravito en chemin localisé entre les spéciales 3 et 4 est accessible au km 30.

Le ravito final situé au château est accessible dès le passage de la ligne d'arrivée.

Afin de parer à toute défaillance alimentaire éventuelle, il est fortement conseillé d'embarquer dans son sac une réserve d'eau et de nourriture en complément de ces ravitaillements.

Le repas à l'arrivée pour les participants de l'Enduro ayant choisi la formule avec repas, sera servi jusqu'à 14h30.

## **15 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Chaque participant doit respecter le bon tracé, rester sur les sentiers afin d'éviter l'érosion excessive des sols, l'écrasement de la flore et le dérangement de la faune sauvage.

Il convient également de ne rien jeter en chemin, de ramener ses déchets à l'arrivée et de les déposer dans les bacs sélectifs prévus à cet effet. Des poubelles sont à votre disposition aux différents ravitaillements, puis à l'aire de départ et d'arrivée au château de l'environnement à Buoux. Tout participant pris sur le fait d'abandon de déchets pourra se voir exclu de l'Enduro.

L'Enduro traverse des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage délivrée par les autorités. Ne jamais oublier que la pérennité de l'événement dépend du comportement raisonné et responsable de chaque participant.

## **16 - DROIT A L'IMAGE**

En participant à l'Enduro, chaque participant autorise l'organisateur et ses ayants droits à utiliser son image dans le cadre de la promotion de l'événement et de la destination espace VTT Provence Luberon Lure®, en vue d'une exploitation sur des supports de communication et promotion online et offline. Et ce dans le monde entier et par tous les moyens connus à ce jour.

## **17 - RESPONSABILITÉ**

**Chaque participant est considéré en excursion personnelle, reconnaît ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique compétitive du VTT, et se doit d'être couvert par une assurance «individuelle accident» ou de vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.**

**Chaque participant est dans l'obligation de respecter le code de la route, le bon tracé, ainsi que les recommandations de l'organisateur.** Il se doit également d'être pleinement conscient de la longueur et de la difficulté du parcours et doit donc être parfaitement entraîné pour cela. L'organisation se réserve le droit d'imposer de descendre du vélo dans certains passages jugés délicats. Si besoin, les participants retardataires ou n'ayant pas le niveau technique requis, seront redirigés par l'organisation sur la suite du tracé retour.

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Cependant, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou tiers, ainsi qu'en cas de perte ou de vol des effets personnels.

## **18 – INSCRIPTION & TARIFS**

**Dans la limite totale de 200 participants**, l'Enduro est ouvert à toutes et à tous les participants(es), licenciés à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) ou pas, équipés d'un VTT ou VTT à assistance électrique (homologués et aux normes française en vigueur), à partir de 15 ans (cadets) pour les mineurs (autorisation parentale obligatoire pour tous les mineurs).

**Inscription en ligne dans les délais obligatoire sur le site [VELO101.COM](http://VELO101.COM)**

**Date limite d'inscription en ligne : lundi 14 octobre, 12h.**

**Tarif Enduro sans le repas : 35 €** *paiement en ligne exclusivement*

**Tarif Enduro avec le repas : 40 €** *paiement en ligne exclusivement*

et dans la limite totale de 200 inscrits et de 200 repas, servis à l'arrivée au plus tard à 14h30.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant à la découverte des faits.

### **Retrait des plaques pour l'Enduro :**

- à l'Office de tourisme du Pays d'Apt (788 Ave Victor Hugo - 84400 Apt) vendredi 19 octobre, entre 9h et 10h ;
- au château de l'environnement à Buoux samedi 20 octobre, entre 7h30 et 8h30 max.

### **Documents obligatoires complémentaires**

**Lors du retrait des plaques, chaque participant préalablement inscrit à l'Enduro sur VELO101 devra impérativement présenter :**

- **pour les licenciés FFC** : sa licence en cours de validité mentionnant un certificat médical ;
- **pour les pilotes étrangers** : une pièce d'identité et une autorisation de courir à l'étranger ;
- **pour les non licenciés FFC** : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins de trois ans ;
- **pour les mineurs (>15 ans seulement autorisé)** : une autorisation parentale signée et datée.

BULLETIN INSCRIPTION **ENDURO** sur



---

**En résumé, pour pouvoir prendre le départ de l'Enduro, chaque participant doit être en conformité avec les critères suivants :**

- S'inscrire au préalable sur le site vélo 101 (nombre de participants limité à 200).
- Présenter lors du retrait des plaques, sa licence en cours ou à défaut un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de VTT en compétition, puis d'une autorisation parentale signée et datée pour les mineurs (>15ans).
- S'assurer d'être couvert par une assurance «individuelle accident» ou vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.
- Respecter le code de la route, le bon tracé ainsi que les recommandations de l'organisateur.
- S'engager à ne faire aucune reconnaissance préalable du parcours, ni revenir rouler sur les différents chemins privés après l'Enduro, ni à communiquer la trace GPS du tracé.
- Être équipé d'un VTT ou VTTae en bon état et aux normes française (assistance max. à 25 km/h), porter son casque et tout l'équipement individuel de protection obligatoire (voir [article 7](#) du règlement), embarquer dans son sac une trousse de premiers secours, un téléphone portable, un nécessaire de réparation, une réserve d'eau et de nourriture en complément des ravitos disposés en chemin.
- Adopter un comportement "VTT durable et responsable".
- Lire, appliquer et respecter l'ensemble du règlement de l'Enduro All Ride VTT Luberon.

**TOUS LES PARTICIPANTS du ALL RIDE VTT LUBERON  
se doivent de respecter scrupuleusement les principes et règlements suivants.**



dessin © B. NICOLAS

**En tant que vététiste responsable, j'adopte la Luberon attitude !**

**Je suis prudent... je respecte le code de la route !** Je suis courtois avec les piétons et les cavaliers, qui sont toujours prioritaires ; je les croise ou les dépasse avec précaution, quitte à m'arrêter si besoin.

**Je suis cool et j'évite le 112 !** En toutes circonstances, je ne surestime pas mes capacités, je maîtrise ma vitesse, ma trajectoire et mon équilibre, puis j'attache toujours bien mon casque.

**Bien vivre en roulant c'est possible !** Jamais je ne néglige ma préparation. J'utilise un équipement adapté et en bon état. Je ne pars jamais sans mon "fond de sac" !

**Je me gare sur les parkings... comme en ville !** Je pense à ne pas entraver les secours éventuels, ni le travail des agriculteurs, exploitants forestier et autres.

**On me laisse passer, alors respect ! Je ne sors pas des sentiers battus !** Je ne roule pas en dehors des sentiers et des pistes. Je respecte l'état des sentiers, je reste sur le bon tracé, je ne coupe pas les virages surtout si la pente est raide ou si le terrain est humide. Je suis toujours courtois avec les autres usagers et les propriétaires des lieux.

**Un déchet n'est heureux que dans une poubelle !** Je veille à bien ramasser avec moi tous mes déchets.

**Pour me rendre au départ, je pense au covoiturage :**

[Ecomobilité84](#) ou [PACAmobilité](#)

Le territoire du **Parc naturel régional du Luberon** est un espace remarquablement riche et diversifié, qui malgré les efforts de protection et de gestion, reste très fragile. L'enjeu est de préserver ce patrimoine naturel et culturel reconnu mondialement par l'UNESCO (Réserve de Biosphère, Géoparc), tout en conservant une activité économique locale dynamique, respectueuse d'une demande sociale toujours plus forte, synonyme d'un espace naturel accueillant, véritable « poumon vert » des grandes agglomérations proches de notre territoire.

Ainsi à l'heure où les sports de nature représentent un enjeu économique et social très fort (1 français sur 3, soit plus de 25 millions de pratiquants en France, dont la moitié pratique dans des espaces protégés comme les parcs...), mais aussi un enjeu environnemental non négligeable, il convient de créer des synergies entre environnement de qualité et développement du territoire. Le ALL RIDE VTT LUBERON en est l'illustration.

Cet événement vient mettre un éclairage sur la **politique vélo du Département de Vaucluse** et sur la [Grande Traversée VTT de Vaucluse©](#)

Cet événement éco-responsable et durable est **labélisé Grande Traversée VTT de Vaucluse®** par le Département de Vaucluse.



Cet événement est également conçu en partenariat avec



**Les organisateurs tiennent à remercier les partenaires de cette édition 2019 :**

**Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, Office de tourisme Luberon Pays d'Apt, Ville d'Apt, commune de Buoux, Vaucluse Provence Attractivité, Vélo Loisir Provence, Mountain Bike Foundation, France Bleu Vaucluse, Comète FM, Velo 101, Xtrem Bike Shop, Atelier onze dents, Alu-Max, Buzz.com, Imprimerie Nouvelle, Photographe Mathieu Vitré, Photographe Julien Abellan, Luberon News, Intermarché Apt, Philibert Matériaux, Pinguet TP, Nouveau TP, Apt Union, Cave de Bonnieux.**